

La Gazette du Sânon



photos de couverture et sommaire : © Denis Glaziki Photographies

Février 2026





SOMMAIRE

04	BRÈVES
06	ASSAINISSEMENT
07	EAU POTABLE
08	ENVIRONNEMENT
09	HABITAT
10	MOBILITÉ
11	INFOS DÉCHETS
15	SENIORS
16	ENFANCE ET JEUNESSE
17	CTG
18	VIE ASSOCIATIVE
20	ÉCONOMIE



ÉDITO

JACQUES LAVOIL

*Président de la Communauté de Communes
du Pays du Sânon*

Madame, mademoiselle, monsieur,

Cette année 2025, la collectivité s'est engagée sur de nombreux projets. Le dernier en date est la **prise de compétence eau potable** effective au 1^{er} janvier 2026, dont la gestion est confiée à deux syndicats des eaux supra communautaires (*les syndicats de Bénamont et d'Einvillle-au-Jard*). De ce fait, aujourd'hui, **les 28 communes du territoire sont désormais rattachées à un syndicat.** Ceux-ci seront en capacité à faire face dans les prochaines années à l'évolution des normes réglementaires devenant de plus en plus contraignantes, et à sécuriser l'alimentation en eau potable pour toutes les communes. Merci à tous les acteurs fortement mobilisés depuis 18 mois pour aboutir à cette prise de compétence.

Le programme assainissement des communes s'est terminé avec l'inauguration de la station de Bathélémont fin août dernier. Seules deux communes restent en assainissement autonome pour des raisons techniques et financières : Bienville et Valhey. 26 communes sont désormais en assainissement collectif, Il appartient maintenant aux propriétaires habitant ces communes, qui ne l'auraient pas encore effectué, de connecter leur habitation au poste de raccordement situé en limite de propriété.

Les redevances d'assainissement resteront à l'identique en 2026 par rapport à 2025. De même, les tarifs des ordures ménagères n'évolueront pas en 2026. Les efforts de tri conjugués à la maîtrise des coûts permettent de maintenir les tarifs. Nous invitons les usagers à poursuivre dans cette dynamique.

Plusieurs événements organisés par la CCPS ont marqué l'année 2025 : En mai le forum seniors, les deux voyages seniors de juin et septembre, rassemblant

plus de 100 personnes, à Morzine et à l'Île d'Oléron, 'Le Sânon en fête' pour les 10 ans de la voie verte le 20 septembre dernier. Ces actions ont mobilisé de nombreux partenaires et acteurs du territoire. Ces beaux succès populaires leur appartiennent ainsi qu'aux agents de la collectivité fortement mobilisés dans la phase préparatoire et la réalisation.

La communauté de communes est très engagée dans les services à la population, dans le cadre du Contrat Territorial Global (CTG) signé avec la Caisse d'allocations familiales. Le bilan de la précédente CTG a été réalisé et la CC du Pays du Sânon s'est engagée dans une nouvelle CTG (2026-2029). Ce dispositif politique et stratégique permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de territoire autour des thématiques de la petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, droit/autonomie/insertion, logement et animation de la vie sociale.

Au cours de cette année, la collectivité a poursuivi son engagement pour la recherche de médecins permanents, même si des solutions provisoires sont proposées. **Bien que nous n'ayons pas encore trouvé de médecins permanents, nous avons une maison de santé occupée par de nombreux professionnels qui répondent à un réel besoin des habitants du territoire.**

La CCPS est engagée depuis le 1^{er} janvier 2025 dans un nouveau dispositif permettant aux particuliers d'être accompagnés dans leur souhait de réaliser des travaux de rénovation, énergétique, d'accès à l'autonomie ou de lutte contre l'insalubrité. Ce dispositif appelé pacte territorial succède aux différentes opérations OPAH et offre des possibilités élargies. La porte d'entrée des particuliers intéressés est notre chargée de mission à la communauté de communes.

Nous organisons de nombreuses actions de sensibilisation sur la richesse de la nature et la nécessaire protection de l'environnement en direction des enfants des écoles du territoire. La collectivité a repris la gestion de l'espace naturel sensible situé à l'étang de Parroy et mobilise de nombreux partenaires. Le but est de préserver les espèces végétales et animales de ce magnifique milieu naturel et d'offrir à tous, un lieu de découverte.

Au-delà de ces actions, la collectivité a, tout au long de l'année, assuré la continuité et la qualité de ses missions de service public, au quotidien, au plus près des besoins des habitants.

Cette gazette relate les actions et événements de l'année écoulée. Faites en bonne lecture.

Nous vous adressons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour une année à venir sereine, utile et porteuse de projets.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Brèves

Départ de Christelle Barbier et Yannick Royer



Christelle Barbier et Yannick Royer ont quitté leurs fonctions au sein de la Communauté de Communes du Pays du Sânon, après respectivement 12 et 3 années de collaboration.

Nous les remercions sincèrement pour leur engagement et leur contribution au service du territoire, et leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouveaux projets professionnels.

Deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe

- Guillaume Fellous, chargé de la coordination de la Convention Territoriale Globale (CTG), intervient également sur les services à la population et la vie communale.
- Aurore Ragou, agent administratif, assure aussi des missions de secrétariat de remplacement pour les communes adhérentes au service.



UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE À LA MAISON DE SANTÉ

Muriel Chevigny, infirmière diplômée d'État, a récemment rejoint l'équipe de Mmes BOURA et HUSSON à la maison de santé du Sânon. Elle assure des soins personnalisés à domicile et au cabinet, avec écoute, respect et bienveillance, et met ses compétences et sa rigueur professionnelle au service des habitants du territoire.

TROUVER UN MÉDECIN

- Trois médecins interviennent ponctuellement à la maison de santé du Sânon (pour prendre RDV contacter le 03 83 72 72 50)
- Une borne de téléconsultation (pour certaines pathologies) est disponible à la pharmacie d'Einvile au Jard.
- Si vous ne parvenez pas à trouver un médecin traitant, les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) peuvent vous accompagner. Vous pouvez compléter le formulaire via le lien de ce QR code :



UNE CÉRÉMONIE SOLENNELLE À MOUACOURT

Inauguration du monument dédié aux soldats américains libérateurs de Mouacourt

Samedi 18 octobre 2025, une cérémonie solennelle s'est tenue devant le cimetière de Mouacourt pour inaugurer un monument en hommage aux soldats américains du 12^{ème} escadron de cavalerie, qui ont libéré la commune le 8 octobre 1944.

En présence d'Alexander F. Contini, Sergent de 1^{ère} Classe retraité qui a financé le monument, de Georges Edmond SASSI, Maire de Mouacourt, et de Jacques LAVOIL, Président de la Communauté de Communes du Pays du Sânon, cet événement a réuni habitants, élus et représentants associatifs.

La cérémonie a permis de rendre un vibrant hommage à ces héros américains qui ont combattu pour notre liberté et de rappeler l'importance de préserver la mémoire collective.



Soldats américains ayant combattu pour la libération

SÂNON EN FÊTE : UNE JOURNÉE RÉUSSIE POUR LES 10 ANS DE LA VOIE VERTE



Retour en images sur cette belle journée !

Le 20 septembre dernier, habitants, associations, entreprises et élus se sont retrouvés en nombre sous un magnifique soleil pour célébrer les 10 ans de la Voie Verte !

Une journée festive, sportive et pleine de découvertes qui a mis à l'honneur la mobilité douce et notre patrimoine naturel. Tours en bateau, randonnées, artisanat, animations et jeux pour enfants, fabrication de marionnettes... chacun a trouvé son bonheur au fil des animations proposées. Les spectacles et concerts programmés tout au long de l'après-midi ont apporté une touche artistique et festive. Quelques panneaux solaires et les vélos générateurs de « Pédale tes Watts » ont permis d'électrifier la scène grâce à la force des mollets !



Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce bel anniversaire.

À très bientôt sur la Voie Verte pour de nouvelles aventures au grand air !





PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fin du programme des travaux d'assainissement collectif sur le territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes du Pays du Sânon assure la gestion de l'assainissement collectif, tandis que l'assainissement non collectif est délégué au SDAA 54 (Service Départemental d'Assainissement Autonome).

Avant cette date, 15 communes étaient déjà équipées de 13 stations d'épuration. Depuis la prise de compétence, les travaux ont débuté à Xures, suivie de Réchicourt-la-Petite, Coincourt, Mouacourt, Hénaménil, Flainval, Bezange, Juvrecourt, Bauzemont, Bures et Bathélémont, avec la création de 11 nouvelles stations.

Aujourd'hui, 26 communes sur 28 sont raccordées à un système d'assainissement collectif, grâce à 24 stations d'épuration utilisant différentes technologies : filtres plantés de roseaux (*la majorité*), boues activées, infiltration/percolation ou lagunage. Pour des raisons techniques et financières, seules Bienville-la-Petite et Valhey restent en assainissement non collectif.

Un investissement important pour le territoire

Le programme a coûté 6 millions d'euros HT, financés à hauteur de :

- 63 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- 27 % par la Communauté de communes du Pays du Sânon
- 10 % par l'Etat (DETR et DSIL)



Ce programme permet aujourd'hui à nos communes de bénéficier d'un assainissement moderne et performant.

Grâce à un travail important et à une gestion rigoureuse, le projet a été mené dans les délais tout en respectant l'équilibre financier. Dès 2025, il a permis l'application d'un tarif unique pour l'ensemble des habitants de la CCPS.

La nouvelle phase qui s'ouvre portera désormais sur l'entretien des infrastructures et leur adaptation aux normes futures.

BOUES DES STATIONS D'ÉPURATION

Recyclage des boues d'épuration : un geste pour l'agriculture et l'environnement

La CCPS s'engage dans une gestion durable des boues produites par ses stations d'épuration.

En 2024, elle a mené une étude avec la Chambre d'agriculture 54 et Véolia Agriculture pour choisir la meilleure méthode d'évacuation.

Après analyse des différentes options (*épandage agricole, compostage, incinération, traitement sur une autre station*), la solution retenue est le recyclage agricole par épandage.

Les travaux ont eu lieu début septembre 2025 pour les stations d'Arracourt, Einville-au-Jard-Raville-sur-Sânon et Serres*. Le curage s'est fait avec un matériel amphibie spécialement conçu pour pomper les boues déposées au fond des lagunes.

Ce projet permet de valoriser les boues en agriculture, de protéger l'environnement et de garantir un traitement sûr et efficace des stations d'épuration.

* Trois seules stations qui ne sont pas plantées de roseaux.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ORGANISATION DU SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Communauté de Communes du Pays du Sânon a pris la compétence "Eau potable".

Cette compétence "eau potable" marque une nouvelle étape importante dans l'organisation du service public de l'eau sur son territoire.

Cette décision fait suite à plus de 16 mois de travail (*concertation avec les communes, les syndicats des eaux, les services de l'État, l'ARS et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ainsi qu'à plusieurs comités de pilotage réunis autour d'une étude technico-économique*).

Elle a été officialisée par arrêté préfectoral le 19 août 2025, après le vote du Conseil communautaire du 6 mai 2025.

Pour assurer la continuité et la qualité du service, la compétence est déléguée aux syndicats existants : le Syndicat de Bénamont pour le secteur Nord et le Syndicat d'Einville-au-Jard pour le secteur Sud. Ce sont les syndicats qui gèrent les travaux, la consommation, la facturation et l'exploitation courante du service via leurs délégataires.

Cette nouvelle organisation permet de mieux répondre aux obligations réglementaires et de travailler à une échelle plus large et cohérente, afin de sécuriser et de pérenniser durablement la ressource en eau.

Communauté de Communes du Pays du Sânon

Syndicat des eaux d'Einville

Syndicat des eaux de Bénamont



De quel délégataire dépendez-vous ?

SYNDICAT DES EAUX D'EINVILLE-AU-JARD

Pour les communes membres depuis longtemps de ce syndicat :
Bienville la Petite, Bonviller, Crion, Einville au Jard, Raville sur Sânon et Sionviller
► Le délégataire est VEOLIA

Pour les nouvelles communes membres
Anthelupt, Flainval, Deuxville,
► Le délégataire est SAUR

SYNDICAT DES EAUX DE BÉNAMONT

Sont concernées toutes les autres communes de la Communauté de Communes du Sânon, dont celles nouvellement membres :
Maixe, Drouville, Courbesseaux, Hoéville et Réchicourt
► Le délégataire est SAUR

Infos / Contacts

☎ 03 55 66 45 00 Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage/urgence 24h/24 et 7j/7 - ☎ 03 55 66 45 01

Accueil de proximité : Le lundi mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Zi Des Sables - Chemin des Sables 54110 Dombasle sur Meurthe

☎ 09 69 32 35 54 Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Dépannage/urgence 24h/24 et 7j/7 - ☎ 09 69 32 35 54

Accueil de proximité Territoire Lorraine Sud :
2 Rue du Saulcy - 54 300 Moncel-lès-Lunéville



DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS

Depuis plusieurs années, la CCPS organise, en partenariat avec le Conseil Départemental 54, l'agence de l'eau Rhin Meuse, le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement) de Nancy-Champenoux et L'Atelier Vert, des animations sur l'environnement à destination des scolaires et du grand public.



Programme 2024-2025

Cette année-là, le thème choisi était « les milieux humides ». Les animations se sont déroulées d'octobre à mi-novembre 2024 et ont touché **22 classes** issues de 7 écoles, soit **514 élèves**. Pour la première année, il y a eu aussi deux animations pour le **CLAS** (accompagnement à la scolarité) et une pour le **LAPE** (lieu d'accueil parents/enfants). Soit 35 enfants et parents sensibilisés. À cela se sont ajoutées 4 animations grand public, ouvertes à tous les habitants du territoire.



Animations à venir :

Le 22 mars de 9h00 à 12h00 ► **Découverte des 1ers chants des oiseaux forestiers** – Forêt de Parroy

Le 04/04/26 de 9h30 à 12h00 ► **Fabrication de peintures végétales** – Lieu à définir

Le 22/05/26 de 21h00 à 23h30 ► **Entre chien et loup au bord du canal** – Einville-au-Jard

Programme 2025-2026

Cette année, les animations sont étendues au RPE. Le thème 2025-2026 porte sur les milieux prairiaux, incluant prairies agricoles, bocages et zones humides. Grâce à la nouvelle collaboration avec la LPO 54-55-88, davantage d'animations pourront être proposées au grand public.

La première animation grand public du programme 2025-2026 a eu lieu le 25 octobre 2025 à l'étang de Parroy, réunissant une quinzaine de participants. Malgré une météo instable, de nombreuses espèces ont été observées, dont des oies cendrées, canards, hérons, aigrettes et cormorans, le busard Saint Martin, le faucon crécerelle, l'autour des palombes ainsi qu'un milan royal en migration et plus de 200 pinsons en route vers le sud.



Nettoyons la nature

Le 21 janvier 2026, pour la première fois, la CCPS a organisé une action "Nettoyons la nature" sur le territoire du Sânon (départ du camping de Parroy). Cette opération de ramassage des déchets, menée notamment le long des cours d'eau, a réuni plusieurs acteurs locaux mobilisés autour des enjeux environnementaux.

ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DE PARROY

Un nouveau plan de gestion prévu pour 2026

Depuis fin 2024, la CCPS coordonne l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Parroy et prépare avec ses partenaires la mise à jour de son plan de gestion, devenu caduc. Ce document définira les connaissances essentielles du site et les actions à mener pour sa préservation. Le lancement de l'étude, prévu en 2026 avec un prestataire, permettra d'assurer une gestion durable et cohérente de cet espace protégé au bénéfice des habitants et de la biodiversité.

TROIS SENTIERS RELEVÉS POUR L'APPLICATION "BALADES 54"

Dans le cadre de la convention entre la CCPS et l'Association des Randonneurs du Sânon, trois sentiers ont été relevés en 2025 : le circuit du Moulin (Valhey), le sentier du Bois d'Einville (Einville) et le circuit du Lys martagon (Serres). Ces relevés alimentent l'application Balades 54, développée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, qui permet de repérer facilement des itinéraires de randonnée et de télécharger les parcours avant de partir.

RÉNOVEZ OU ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT

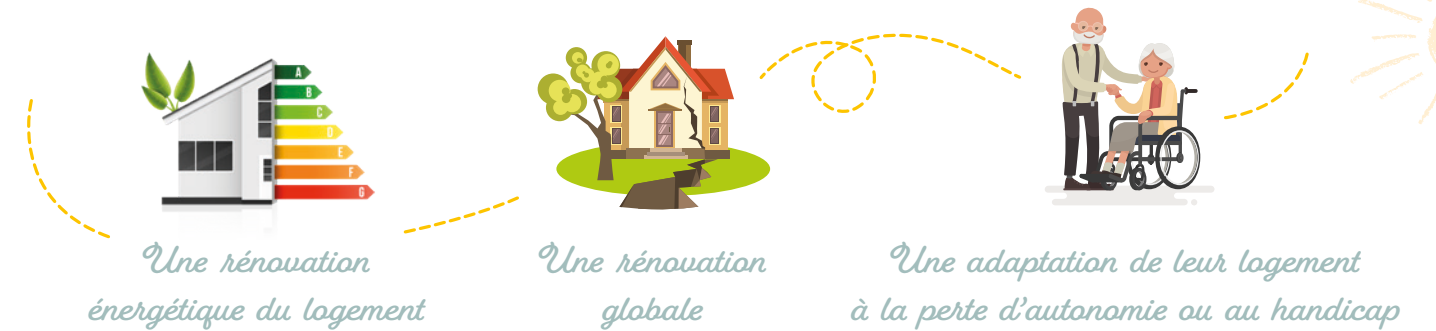
La Communauté de Communes du Pays du Sânon accompagne gratuitement les propriétaires dans leurs projets de rénovation ou d'adaptation du logement.

De la définition du projet à l'obtention des aides financières, un service complet est à votre disposition... près de chez vous !

Une opération sur le Sânon

Améliorer la qualité du parc résidentiel, favoriser le confort et contribuer à la transition énergétique : tels sont les objectifs du **Pacte Territorial France Rénov'**, déployé sur notre territoire **Jusqu'en 2029** et piloté par le Pays du Lunévillois.

Ce programme s'adresse à tous les propriétaires privés qui souhaitent engager :



VOUS ÊTES CONCERNÉ SI VOTRE PROJET VISE :

- Votre résidence principale
- Un ou des logements locatifs
- Un logement vacant à remettre sur le marché

Des conseils, des aides, un accompagnement personnalisé

Pour assurer ce service de proximité, la Communauté de Communes a mandaté le bureau d'études **Urbam Conseil**, spécialiste de l'habitat, afin d'accompagner les habitants **gratuitement et sans engagement**.

Les propriétaires bénéficient :

- De **conseils techniques** pour définir les travaux adaptés
- D'une **aide au montage des dossiers** (MaPrimeRénov', aides de l'Anah, etc.)
- D'un **suivi administratif complet** jusqu'au paiement des aides



Des **permanences** sont assurées **chaque 2^{ème} lundi du mois**, sans rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes à Einville-au-Jard, et **des visites à domicile** sont possibles **chaque 4^{ème} lundi du mois**.

Un parcours simple

- Prise de contact** Échange sur le projet et vérification des critères d'éligibilité
- Accompagnement technique et financier** Diagnostic, étude de faisabilité, plan de financement
- Montage et suivi du dossier d'aides** Du dépôt à la demande de paiement



IMPORTANT : Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs et les éventuelles autorisations nécessaires

INFOS / CONTACT

Communauté de Communes du Pays du Sânon - contact@ccsanon.fr - 03 83 72 05 64
Urbam Conseil - meurtheetmoselle@urbam.fr - 06 70 16 15 09

Mobilité



LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE DU SÂNON

Comment vous déplacer depuis les communes du territoire du Sânon ?
Le Pays du Lunévillois, qui comprend quatre intercommunalités dont la CCPS, gère les questions de mobilité.

Pour tous renseignements sur les services mis à votre disposition, contactez l'Agence de Mobilité - transports, Place Sémard à Lunéville

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Accueil téléphonique : du lundi au samedi de 8h à 18h au **0800 607 062** (appel gratuit)

LunéTad : le transport à la demande

Avec le service LunéTad, vous pouvez rejoindre Einville au Jard ou Lunéville tous les jours de la semaine à partir de votre commune. Attention, les horaires sont fixes et il faut impérativement réserver son trajet (au plus tard la veille). Renseignez-vous à l'agence de mobilité.

Covoiturage et voiture électrique

Pour faciliter la pratique du covoiturage, le pays du Lunévillois a aménagé un réseau d'aires.



Carte des aires de covoiturage



N'hésitez pas à vous retrouver sur l'un de ces points de stationnement. Pour trouver des covoitureurs, rendez-vous sur Allonzy.eu !

Si vous vous déplacez en **voiture électrique**, il y a une borne de recharge à Einville au Jard. L'opérateur partenaire est Electromaps.

Inscrivez-vous et commandez votre badge sur le site :
electromaps.com



Nouveauté : le transport solidaire

Le PETR du Pays du Lunévillois met en place un service de transport solidaire pour les habitants ayant peu d'accès aux transports publics.

Ce dispositif repose sur des **conducteurs bénévoles**, indemnisés au kilomètre, qui utilisent leur propre véhicule pour accompagner des personnes vers des rendez-vous essentiels (santé, démarches, formation).

Le PETR recherche donc des volontaires, et invite les intéressés à le contacter à l'adresse :
► **mobilite@pays-lunevillois.com**



+ d'infos

Actions pour promouvoir l'utilisation du vélo

► Service de location de vélo à assistance électrique, vélo cargo

Le Pays du Lunévillois propose une location longue durée de vélos à assistance électrique, pour encourager les déplacements quotidiens non polluants. Sont disponibles : des Vélos à assistance électriques VTC, un vélo cargo, ainsi que des accessoires (remorque, siège enfant). Profitez d'une offre de réduction pour les locations en période hivernale.



► Box à vélo sécurisés

Des box à vélo sécurisés, gratuits, sont disponibles sur les principaux pôles de mobilité du Pays du Lunévillois. 62 places sont réparties dans 15 communes (dont Einville au Jard). Pour localiser ou utiliser un box : Téléchargez l'application La Ruche à Vélos.



+ d'infos

► Formation des scolaires

" Savoir Rouler à Vélo ", programme national créé en 2018, est déployé sur tout le Pays du Lunévillois depuis la rentrée 2025. Assurée par l'association VéloLun', la formation gratuite d'une dizaine d'heures apprend aux élèves à pédaler, circuler et rouler en autonomie. Les écoles d'Einville au Jard et Arracourt participent à ce programme !



INFOS DÉCHETS

PLUS ON SAIT, MIEUX ON FAIT !



COMBIEN COÛTENT NOS DÉCHETS ?

CHARGES, PRODUITS, COÛTS ET FINANCEMENT (EN €/HAB)

En 2024, les déchets ont coûté 136.20 €/habitant.

La redevance couvre plus de 76 % des coûts du service, la part restante étant financée par les éco-organismes et la revente des matières aux recycleurs.

TVA : 9,60 €

Charges : 126,60 €

Total Dépenses : 136,20 €

140 €
120 €
100 €
80 €
60 €
40 €
20 €
0 €

Vente de matériaux et soutien des éco-organismes : 32,60 €

Redevances : 104,60 €

Total Recettes : 137,20 €

OBJECTIF :

PLUS AUCUN OBJET EN BON ÉTAT EN DÉCHETTERIE

Avant de déposer un objet encore utilisable en déchetterie, de nombreuses alternatives existent pour lui offrir une seconde vie.

VENDRE, RÉPARER, TRANSMETTRE À DES PROCHES OU DÉPOSER EN RESSOURCERIE.

Des éléments inattendus peuvent servir, comme la tonte de pelouse utile au compost d'un voisin.

Les sites de petites annonces ou de don regorgent de possibilités pour transmettre ce dont on n'a plus l'usage.

Enfin, avant de remplacer un objet qui fonctionne encore, posons-nous la question :

Avons-nous réellement besoin de sa version plus récente ?

► LA MÉTHODE BISOU : UN OUTIL SIMPLE POUR CONSOMMER MOINS ET MIEUX

Avant d'acheter un objet neuf, prenons un instant pour réfléchir. Avons-nous vraiment besoin de ce produit, ou s'agit-il d'un achat impulsif ?

La méthode BISOU propose une façon simple et efficace de se poser les bonnes questions avant de passer à l'achat.

- B** comme **Besoin** : en ai-je réellement besoin ?
- I** comme **Immédiat** : est-ce un achat urgent ou puis-je attendre ?
- S** comme **Semblable** : ai-je déjà un objet qui remplit la même fonction ?
- O** comme **Origine** : d'où vient ce produit, comment a-t-il été fabriqué ?
- U** comme **Utile** : me sera-t-il vraiment utile sur la durée ?

Adopter la méthode BISOU au quotidien, c'est faire un petit geste simple pour son budget, pour l'environnement et pour une consommation plus responsable.

En répondant à ces questions, on évite de nombreux achats inutiles, on fait des économies et on limite la production de déchets. La méthode BISOU ne vise pas à empêcher d'acheter, mais à acheter en conscience, en privilégiant les objets durables, réparables ou de seconde main.



TRI SÉLECTIF

RAPPEL IMPORTANT SUR LES COUCHES JETABLES

STOP AUX ERREURS DE TRI !

COUCHES JETABLES = POUBELLE MÉNAGÈRES



Lors des contrôles récents effectués sur les sacs de tri, plusieurs anomalies ont été constatées. En particulier, **des couches jetables ont été retrouvées à de nombreuses reprises dans les sacs jaunes.**

Nous rappelons que **les couches ne doivent en aucun cas être déposées dans les sacs jaunes** : elles ne sont pas recyclables et perturbent le bon fonctionnement de la chaîne de tri.

Leur seule destination correcte est le conteneur des ordures ménagères (OM).

Un geste de tri erroné peut avoir de lourdes conséquences : refus de lots entiers, surcoûts pour la collectivité, risques sanitaires pour les agents, et ralentissement du processus de recyclage.

BIEN TRIER VOS MÉDICAMENTS

LES BONS RÉFLEXES

Pour garantir une gestion sécurisée et responsable des déchets liés aux médicaments, quelques règles simples sont à connaître :



- Boîtes en carton et notices : à déposer dans le **sac jaune**.
- Plaquettes (*blisters*) vides : également dans le **sac jaune**.
- Plaquettes contenant encore des comprimés périmés : à rapporter chez votre pharmacien, qui les prendra en charge via une filière dédiée.
- Déchets de soins perforants (*seringues, aiguilles...*) : à remettre en pharmacie dans les collecteurs **DASTRI**, prévus spécialement pour ces déchets.

UN NOUVEAU GUIDE DU TRI

POUR VOUS AIDER À MIEUX TRIER

Avec ce numéro, vous trouverez le tout nouveau guide du tri, pensé pour vous aider à mieux trier vos déchets au quotidien.

Clair, pratique et illustré, il rassemble toutes les informations utiles : consignes de tri, bonnes pratiques, et nouveautés à connaître.

Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire, pas d'inquiétude :

- Vous pouvez en demander un directement auprès de l'accueil des bureaux de la Communauté de Communes du Pays de Sânon.

Si vous avez un doute, consultez notre page internet



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES BIODÉCHETS

UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS !

Depuis leur mise en service en mars dernier, les Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés aux biodéchets rencontrent un véritable engouement de la part des habitants. **À Einville-au-Jard comme à Anthelupt, mais aussi dans l'ensemble du territoire, la fréquentation ne cesse d'augmenter :**

- Alors que les PAV enregistraient environ **700 kg de biodéchets par mois au moment du lancement, ce chiffre atteint désormais près de 2,4 tonnes chaque mois.** Une progression remarquable qui témoigne de l'implication croissante des usagers dans la réduction des déchets et le tri à la source.

Par ailleurs, pour encourager la valorisation des biodéchets à domicile, la **CCPS propose toujours une aide financière de 20 €** pour l'achat d'un **composteur individuel**, sur présentation de la facture d'achat.

La Communauté de Communes tient à remercier chaleureusement **l'ensemble des habitants** pour leur participation active et leur engagement. Grâce à vous, la valorisation des biodéchets progresse, au bénéfice de tous et de notre environnement.



DIAGNOSTIC DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : VERS UN PARC MIEUX ADAPTÉ ET PLUS SÉCURISÉ

La Communauté de Communes a récemment réalisé un diagnostic complet de l'état des Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés au verre. Cette évaluation a permis d'identifier les équipements nécessitant un remplacement ou un repositionnement afin d'améliorer leur efficacité.

Dans les prochains mois, certains PAV seront donc renouvelés ou redéployés sur le territoire. L'objectif est double :

- Faciliter l'usage pour les habitants
- Renforcer la sécurité des agents chargés de la collecte.

Ces ajustements visent à offrir un service plus performant, plus accessible et mieux adapté aux besoins de chacun.

DÉCHETS CHIMIQUES

LES BONS GESTES À ADOPTER

POUR VOS DÉCHETS CHIMIQUES DIRECTION : LA DÉCHETTERIE

Peintures, solvants, produits de jardinage, colles, engrais font partie des déchets chimiques. Les contenants et leurs contenus ne doivent **jamais être jetés dans les poubelles classiques ni dans les canalisations mais doivent être amenés en déchetterie.**

Conservez-les si possible dans leur emballage d'origine, bien fermé. Si ce n'est pas possible, inscrivez clairement sur le nouveau contenant ce qu'il contient.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel de la déchetterie pour toutes questions.



GRILLE TARIFAIRE 2026

Ces tarifs comprennent : la collecte des ordures ménagères (sacs noirs) et des emballages (sacs jaunes) en porte à porte, la collecte du verre, l'accès en déchetterie, ainsi que le transport et le traitement de tous ces déchets.

Grille tarifaire PARTICULIERS	Nombre de personnes par foyer	Volume du bac	Montant annuel / € TTC PART FIXE (12 levées incluses)	Coût unitaire / € TTC PART VARIABLE pour les 4 1 ^{ère} levées suppl.	Coût unitaire / € TTC PART VARIABLE pour les levées suppl. dès la 17 ^{ème} levées (incluse).
Bac individuel ou collectif Résidence principale	1	120 L	140, 00	5, 50	13, 00
	2	120 L	203, 00	5, 50	13, 00
	3	240 L	255, 00	8, 00	17, 00
	4	240 L	312, 00	8, 00	17, 00
	5 et +	240 L	348, 00	8, 00	17, 00
Bac résidence secondaire	/	120 L	140, 00	5, 50	13, 00

Grille tarifaire PROFESSIONNELLE	Volume du bac	Montant annuel / € HT PART FIXE Avec 12 levées et un passage par 15 ^{ème}	Coût unitaire / € HT PART VARIABLE par levée supplémentaire
Bacs Professionnels	80 L	245, 00	5, 00
	120 L	290, 00	7, 25
	240 L	530, 00	14, 50
	660 L	775, 00	14, 50
Activité tertiaire avec siège au domicile : collecte sélective en porte-à-porte		84, 00	
Accès au service : collecte sélective en porte-à-porte et accès déchetterie		96, 00	



PLUS D'INFORMATIONS
SUR LES TARIFS :
www.ccsanon.fr

REDEVANCE D'ORDURES MÉNAGÈRES

LA MENSUALISATION

La Communauté de Communes du Pays du Sânon propose la mensualisation pour le règlement de la redevance d'ordures ménagères. Ce mode de paiement permet d'étaler le montant annuel en 10 prélèvements automatiques, de mars à décembre, pour une meilleure gestion de votre budget et plus de sérénité.

Pour adhérer, il suffit de transmettre un mandat de prélèvement SEPA daté et signé, accompagné d'un RIB.

Vous pouvez :

- Le télécharger sur le site www.ccsanon.fr
- Le retirer au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sânon : 7, place de la Fontaine - 54 370 Einville-Au-Jard
- Par mail à contact@ccsanon.fr

VOYAGES SÉNIORS

En 2025, les séniors du Sânon ont profité de deux séjours riches et conviviaux

À l'île d'Oléron, ils ont exploré La Rochelle, Cognac, le marais poitevin et les villages de l'île, profitant du soleil, de l'océan et de soirées animées, le tout dans une ambiance chaleureuse.

À Morzine, ils ont alterné randonnées, découvertes du Léman (Yvoire, Évian), escapade à Chamonix et visites aux Gets et à Thonon, entre musique mécanique et dégustation au château de Ripaille.

Deux nouveaux voyages pour 2026

► CARQUANS Du 20 au 27 juin

Entre océan, vignobles et patrimoine, ce séjour alterne détente au village vacances, soirées animées et excursions incontournables : Bordeaux, Cap Ferret, route des vins, villages du littoral et découvertes gourmandes du terroir médocain.

► CARQUEIRANNE Du 26 sept. au 03 oct.

Un programme mêlant détente au Village Club, activités douces, soirées animées et découvertes des plus beaux sites de la région : Toulon, Hyères, Collobrières et Bormes-les-Mimosas, entre patrimoine, nature et gourmandises.



Renseignements et inscriptions à la communauté de communes :

contact@ccsanon.fr ou 03 83 72 05 64

FORUM SENIORS 2025 : UNE BELLE RÉUSSITE POUR CETTE 1^{ÈRE} ÉDITION

Rencontres, informations et convivialité au cœur de l'événement



Le 22 mai 2025 à Einville-au-Jard, le Forum Seniors et des aidants a réuni plus d'une centaine de visiteurs issus de 32 communes de tout le département. Tout l'après-midi, les participants ont pu parcourir plus de 30 stands dédiés à la santé, aux services du quotidien et au bien-être, assister à plusieurs conférences et profiter de scénettes de théâtre en intermède.

Organisé par la Communauté de communes du Pays du Sânon, en partenariat avec MONALISA et Familles Rurales, l'événement a été salué pour la qualité de l'accueil, la convivialité du lieu et la richesse des échanges.

Une première édition pleinement réussie, appréciée autant par les visiteurs que par les exposants.

*Un programme sportif bienveillant
pour les jeunes en surpoids ou obésité*

Bouger, s'amuser, prendre confiance : c'est le pari d'ADO Form, un programme d'activités physiques spécialement conçu pour les jeunes de 6 à 18 ans en situation de surpoids ou d'obésité. Encadrées par des professionnels, les séances offrent un environnement positif où chacun progresse à son rythme et retrouve le plaisir de bouger.



" APAS d'limite " INFORMATIONS UTILES

Lieu : 10, rue du Coq - 54300 Lunéville
Quand ? le samedi de 10h à 11h (hors vacances scolaires)
Contact inscription : Anthony HOENIG – 07 69 07 52 92
Renseignements : Fanny BARRAL – 07 62 88 57 24

JTS | Cap sur Milan pour les jeunes de Jeunesse Territoire Sânon !



Quatorze adolescents du Pays du Sânon ont vécu une semaine inoubliable à Milan, accompagnés par Félicien, directeur du camp, et les animateurs Maxime et Hugo.

Pour financer leur voyage, les jeunes se sont fortement mobilisés : actions sur le territoire, et présentation de leur projet à la CAF de Nancy qui leur a permis d'obtenir 3 000 € d'aide. Au programme de leur séjour : découverte du centre-ville, visite du musée Léonard de Vinci et immersion dans le mythique stade de football.

Une belle réussite pour ces jeunes pleinement acteurs de leur projet, dont peut se féliciter Céline, coordinatrice de JTS..

DEHORS À PETITS PAS : LA NATURE AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

Le projet « Dehors à Petits Pas », mené par le RPE (relais petite enfance) avec l'association L'Atelier Vert, accompagne les structures petite enfance dans la transition écologique et encourage les sorties nature. Il vise à soutenir les professionnels de la petite enfance, enrichir les découvertes des jeunes enfants et intégrer les enjeux santé-environnement dans les pratiques. Entre 2024 et 2025, 8 sorties nature ont été organisées, réunissant 14 professionnels de la petite enfance et 47 enfants autour d'activités sensorielles et d'explorations en plein air.

CLUB DE FOOTBALL D'EINVILLE AU JARD



Après quelques années de sommeil, le club de football d'Einvillle au Jard (AFE : ancienne frontière d'Einvillle) fait peau neuve et redémarre avec enthousiasme sous la présidence de Yohan Faguet. Il compte aujourd'hui 24 licenciés jeunes, répartis dans les catégories U7, U9 et U11.

Les entraînements se déroulent au stade de l'Écluse chaque mercredi : de 16h30 à 18h pour les U7-U9, et de 17h à 18h30 pour les U11. Les matchs ont lieu le samedi matin, dans une ambiance sportive et conviviale. Pour tous les petits footeux souhaitant rejoindre un club familial, les portes sont grandes ouvertes !

Contact : Franck BRUCKERT responsable des équipes jeunes. Franckafe54@outlook.com - 06 50 75 69 29



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Qu'est ce qu'une CTG ?

La Communauté de Communes du Pays du Sânon s'est engagée dans une Convention Territoriale Globale (CTG), une démarche nationale proposée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF). Autrement dit : c'est un cadre partagé qui permet d'agir ensemble, de façon cohérente et utile pour les habitants. Sur le terrain, la CTG repose sur une idée simple : mieux comprendre pour mieux agir.

La communauté de communes a confié la coordination à son responsable de la vie associative. Sa mission est de rassembler élus, associations, professionnels, enseignants et habitants autour des grandes thématiques du quotidien afin de croiser les points de vue et identifier précisément les besoins du territoire : ce qui manque, ce qui fonctionne et ce qui doit évoluer.

Ces besoins sont ensuite transformés en objectifs de travail très concrets pour chacune des 6 thématiques.

Le parcours de la CTG

Identifier les besoins du territoire

Élus, associations, professionnels, enseignants, habitants... font remonter ce qu'ils observent sur le terrain : difficultés, manques, attentes, idées.

Mettre en commun les informations

Le coordinateur réunit tout le monde ce qui permet d'obtenir une vision précise, complète et partagée du territoire.

Transformer les besoins en objectifs

À partir de ces constats, les acteurs élaborent des objectifs de travail. C'est l'étape de la rédaction de la CTG.

Valider et signer la CTG

Les objectifs sont ensuite validés. La signature de la CTG marque un engagement collectif pour les années à venir.

LA NOUVELLE CTG COUVRIRA LA PÉRIODE 2026-2029.

Elle a été signée par toutes les mairies du Pays du Sânon, par la communauté de communes et par les syndicats scolaires. Cette signature collective marque un engagement fort : travailler ensemble, durablement, au service des habitants.

La CTG, c'est donc une manière simple de bien coordonner le travail: comprendre avant d'agir, et agir ensemble.

Par exemple :

► Développer des actions culturelles spécifiquement pensées pour les 0-3 ans.

► Créer et animer des espaces dédiés aux jeunes favorisant une dynamique jeunesse à l'échelle du territoire.

► Créer des temps d'animation intergénérationnels (parents/grands-parents/enfants) en gardant en visée tous les publics de la petite enfance à l'adolescence.

► Repérer les jeunes isolés ou en difficulté dans les villages et informer sur les dispositifs d'appui (éducatif, social, professionnel) avec l'aide des élus et partenaires.

► Sensibiliser les habitants aux écogestes et à l'amélioration de la performance énergétique (autodiagnostic, astuces, éco-réhabilitation...).

► Développer des événements fédérateurs et intervillage (jeux inter-villages, Sânon en fête, fêtes locales, forum seniors et aidants...) favorisant la cohésion sociale et la visibilité des services.



Une fois la CTG adoptée, place à l'action !

Les partenaires mettent en œuvre leurs projets, accompagné ou conseillé par le chargé de coopération.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Une permanence d'accès au Droit à Einville-au-Jard

Besoin d'un renseignement juridique ou d'un premier éclairage sur une question de Droit ?

Le CIDFF de Meurthe-et-Moselle propose désormais une **permanence d'accès au Droit** au sein de **Familles Rurales à Einville-au-Jard**, le **2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h**. Cette permanence est animée par un juriste du CIDFF, qui informe le public sur le **Droit de la famille** (séparation, autorité parentale, pension alimentaire, successions...), du **travail**, de la **consommation**, du **logement**, etc....ou encore sur les démarches administratives.

L'accueil est **gratuit, confidentiel et sans rendez-vous**. C'est l'occasion d'obtenir une première information juridique, de mieux comprendre ses droits et d'être orienté vers les structures ou démarches adaptées à sa situation.



Lieu des permanences : Familles Rurales à Einville-au-Jard - Quand ? 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h

FAMILLES RURALES : CULTURE, NATURE ET BIEN-ÊTRE AU CŒUR DU TERRITOIRE

De août à décembre, l'opération **Aux Arts Citoyens** a proposé une trentaine d'ateliers culturels et numériques dans les communes : contes musicaux dans le noir, arts du cirque, stage de Hip-hop, activités sensorielles et numériques...

Une programmation variée qui a rassemblé de nombreuses familles et permis à chacun de découvrir de nouvelles pratiques.

Été 2026 : un séjour nature à Fraispertuis

Familles Rurales prépare également le **séjour d'été 2026** au Moulin de Fraispertuis, un grand centre entouré de nature, équipé de nombreuses salles d'activités, d'espaces de détente, d'un coin feu de camp et de chambres adaptées aux groupes;

La formule définitive sera annoncée prochainement, mais l'objectif reste le même : **offrir aux enfants des vacances riches en découvertes et en convivialité.**



Nouveaux ateliers bien-être

Dès janvier 2026, **six ateliers bien-être**, animés par **Sadia Messaoudi**, seront proposés dans plusieurs communes, **les mardis de 18h à 19h**.

► **Le 10/02** Assouplir ses articulations (*Athienville*) - ► **Le 10/03** Les automassages (*Hénaménil*) - ► **Le 7/04** La gestion des émotions (*Bonviller*) - ► **Le 12/05** Le sommeil (*Xures*) - ► **Le 09/04** Apprendre l'autohypnose (*Bonviller*) ► **Prix 5 ou 6 € selon le quotient familial**

Des temps familles (*Ateliers parents / enfants de 6 à 12 ans*) viendront compléter ce programme **les mercredis de 14h à 15h30** avec des ateliers ludiques : Yoga, exercices de respiration et de détente, gestion des émotions, travail sur la concentration et la mémoire, lâcher-prise.

► **Le 4/02** (Salle communale de Courbesseaux) - ► **Le 4/03 et 8/04** (Salle communale de Sionviller) - ► **Le 6/05** (Salle polyvalente d'Hénaménil) - ► **Le 17/06** (Salle communale de de Xures) ► **Prix 2 ou 3 € selon le quotient familial**

Informations et inscriptions : 03 83 72 06 91 - association.einvilletenvirons@famillesrurales.org

FOYER RURAL D'EINVILLE-AU-JARD

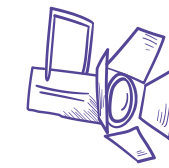
La culture pour tous au Pays du Sânon

Le Foyer Rural d'Einville-au-Jard s'engage depuis plusieurs années à rendre la culture accessible à tous. En 2025, l'association a proposé une programmation variée : **soirée théâtre, spectacle burlesque à succès et concert de musiques actuelles pour la Fête de la musique.**

Le Foyer Rural mène également des actions auprès des jeunes : rencontres avec des artistes, ateliers au collège et au REMM (Réseau Éducatif de Meurthe-et-Moselle), découverte des coulisses d'un concert et participation bénévole à l'installation des spectacles. Ces initiatives permettent aux jeunes de s'impliquer activement dans la création artistique.

► Portée par plus de **30 bénévoles**, l'association poursuit sa mission : **Offrir une culture de proximité, ouverte, accessible et fédératrice** pour l'ensemble des habitants du Pays du Sânon.

Contact : 06 37 76 88 23 - contact@foyer-rural-einville-au-jard.fr



THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE

"Ma république et moi" : un spectacle itinérant qui touche les cœurs



Le 22 mai dernier, le Théâtre de la Manufacture de Nancy a posé ses valises à **Bezange-la-Grande** pour un spectacle poignant et drôle.

Issam Rachyq-Ahard y raconte, avec humour et émotion, l'**histoire de sa mère marocaine et son choix de porter le voile.**

Une soirée inoubliable, suivie d'échanges chaleureux, qui a marqué les 68 spectateurs venus des villages alentour.

DES ARTISTES À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES

Durant l'année **2024-2025**, le collège **Charles Maximilien Duvivier d'Einville-au-Jard** a accueilli une résidence d'artistes en partenariat avec Scènes et Territoires, le Conseil Départemental 54 et la compagnie Delta Bergamote.

Six rencontres ont permis aux élèves de découvrir le théâtre et l'écriture, de l'éco-scénographie à la création.

Tous les collégiens ont bénéficié de ce projet grâce à **deux spectacles écrits par Héroïse Desrivières et joués devant les 10 classes.**

Chaque représentation était suivie d'échanges et d'ateliers.



ROCK'N COW : UNE FERME PÉDAGOGIQUE À ATHIENVILLE

| À la découverte de la ferme avec Adelaïde Bardini

Installée depuis 2019 sur une ferme laitière robotisée, Adelaïde Bardini, maman de 4 enfants, a ouvert en mars 2024 une ferme pédagogique.

Elle a pour objectif de partager son quotidien agricole et **sensibiliser les enfants au lien entre la ferme et l'assiette**. Principalement **ournée vers l'accueil scolaire**, sa ferme peut recevoir un bus entier. Les élèves y découvrent les vaches, les veaux, leur alimentation et la traite robotisée.

Adelaïde propose aussi des ateliers pratiques, comme la **fabrication de crème et de beurre** à l'ancienne, ainsi qu'une rencontre avec les lapins et une balade dans les prairies.

Soucieuse de s'adapter à chaque âge, elle **accueille groupes d'enfants, de la maternelle au lycée**, et organise ponctuellement des **journées à thème** pour les familles.

3, Route d'Arracourt - 54370 Athienville - 06.65.69.33.83 - www.ferme-rockncow.fr

 / rock_n_cow

 / Ferme Rocn'N'Cow



NICOLE COUTURE

| Une nouvelle main experte en couture

Passionnée, Nicole Schaff pratique la couture depuis plusieurs années.

Quand ses enfants étaient petits, elle leur confectionnait des vêtements sur mesure, et elle s'y est récemment remise avec enthousiasme, réalisant **manteaux, robes, sacs et accessoires**.



Elle propose également des **retouches, ourlets, fermetures éclair et travaux d'ameublement**. À la retraite, la couture reste pour elle une **activité créative et conviviale**, qui lui permet de continuer à partager son savoir-faire et sa passion.

Nicole COUTURE - 06 62 62 93 64 - nicole.schaff1960@gmail.com - 82 grande rue - 54370 Arracourt

VINCENT MANSUY OUVRE MV SERVICE À COINCOURT

| Un nouvel artisan soudeur et multiservices

Il lance aujourd'hui **MV Service**, une entreprise proposant des **prestations de soudure sur acier** (réparation et création de portails, garde-corps, escaliers, travaux agricoles ou travaux publics) ainsi que divers **services**, comme le **petit terrassement, l'entretien de propriété ou la rénovation**.

Vincent partage également son activité sur Facebook et Instagram, où l'on peut suivre ses réalisations. Quel que soit le besoin, **MV Service fera son possible pour y répondre**.

06 70 84 34 76 - mvservice.54370@gmail.com

 / mvservice.54370

 / mv service



Âgé de 36 ans, **Vincent Mansuy** vient de s'installer comme nouvel artisan à Coincourt après dix années d'expérience chez Lorramat à Lunéville.

Économie

ARTISAN AFFÛTEUR ITINÉRANT

| Une reconversion qui a du tranchant

Après 16 ans sur les routes en tant que conducteur de super poids lourds, **Michael Thiriat, 41 ans, habitant d'Arracourt**, décide de tout changer après un burn-out en fin 2023.

Passionné d'affûtage depuis l'adolescence, il se forme en juillet 2024 à Escaudain pour maîtriser les techniques professionnelles.

Soutenu par la CCI de Lunéville, France Travail et les chèques CREA de la région, le programme LEADER, il lance **L'Atelier du Tranchant** en septembre 2025.

Aujourd'hui, il propose ses services d'affûtage et de vente de coutellerie neuve depuis une camionnette originale : un ancien véhicule de secours des pompiers, qu'il a entièrement réaménagé.

Une aventure entrepreneuriale qui allie passion, mobilité et savoir-faire.

Retrouvez-le sur de nombreux marchés du secteur en suivant sa tournée sur sa page Facebook !

07 62 57 47 54 - contact@latelierdutranchant.fr

 / L'atelier du tranchant



L'ESS - CHRISTINE MELLÉ

| Chargée territoriale d'économie Solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) propose une autre manière de concevoir l'économie : elle répond avant tout aux besoins locaux en s'appuyant sur les ressources du territoire.

Le Département, a mis en place une organisation au plus près des territoires avec des chargés territoriaux d'économie solidaire, qui sont des interlocuteurs de proximité. **Leurs missions visent à sensibiliser aux valeurs de ESS, favoriser l'émergence de dynamiques territoriales, accompagner des porteurs de projets en lien avec l'éco système entrepreneurial, mettre en réseau et valoriser les acteurs du territoire.**

Que vous soyez une association, un porteur de projet ou une entreprise, n'hésitez pas à contacter Christine Mellé.

Direction des services territoriaux du Lunévillois - 03 55 66 81 12 / 06 09 76 79 47 - Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle - Maison du Département, 28 rue de la République - 54 300 LUNÉVILLE

LORR'UP | Pour l'accompagnement des entreprises

Lorr'up, agence de développement économique Nancy Sud Lorraine, accompagne les entreprises au quotidien, quels que soient le besoin et le projet et permet notamment de :

- Conseiller en matière de développement
- Rechercher des solutions foncières (bâti, terrain...)
- Engager les transitions (énergétique, industrielle...)
- Développer et valoriser leur savoir faire

Lorr'up
Agence de développement économique
Nancy Sud Lorraine



**Audrey Mayery - Responsable Développement économique de territoire Pays du Lunévillois
06 20 89 60 63 - 03 55 40 99 66 - audrey.mayery@lorr-up.fr**

Receveur & ASSOCIÉS



• Chauffage • Climatisation •
• Plomberie • Electricité Générale •

29 bis, Grande Rue • **54370 EINVILLE-AU-JARD**
sarl.receveur@wanadoo.fr

03. 83. 72. 92. 47

WWW.PLOMBERIE-RECEVEUR-ASSOCIES.FR

SARL GARNIER Fils 03-83-73-40-05
19 Route de Maixe
54370 EINVILLE-AU-JARD

Charpente - Couverture - Zinguerie
Isolation des combles
Traitement anti-mousse



garnier.fils@gmail.com

ÉBÉNISTERIE



MTR
MOBILIER TRAVAUX RELOOKING

Xavier ROUSSEL
06 15 78 22 75
ebenisterie.mtr@gmail.com

SARL MB PLATRERIE

Cloisons - Isolation - Faux Plafonds



Portable : 06.29.57.51.32
platreriemb@gmail.com

71 Grande Rue 54370 ARRACOURT

CONSTRUCTION NEUVE ET RENOVATION

FM RENOVATION

- CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
- VELUX - MACONNERIE - CHAPE FLUIDE

Tél: 03.83.71.14.42 / 06.30.73.94.45

5. rue du château 54370 MAIXE
fmrenovation@orange.fr

FERNANDES MAÇONNERIE



06.61.05.60.00
Fernandes.maconnerie54@gmail.com

Diplômé des compagnons du devoir

DEVIS GRATUIT

Garantie Décennale

**Maçonnerie générale
Construction ou rénovation
Aménagement extérieur**

CLIMATIZ'54
FROID | CLIMATISATION | POMPE À CHALEUR

Installation / Maintenance / Dépannage & Mise en service

06 35 33 51 31

54370 SERRES / climatiz54@gmail.com

- Climatisation pour professionnel et particulier
- Pompe à chaleur air/air, air/eau
- Véhicule professionnel et particulier
- VMC simple et double flux
- Chauffe - eau électrique/thermodynamique
- Désembouage de circuit de chauffage
- Inspection par caméra thermique
- Chambre froide
- Chambre de fermentation
- Vitrine réfrigérée
- Refroidissement tous types
- Matériel de boulangerie (pétrin, four, lave batterie, diviseuse...)
- Équipement de cuisine (appareil de cuisson et accessoires)
- Refroidissement pour distributeur automatique

MITSUBISHI ELECTRIC
Changes for the Better

Votre Club Photo à Lunéville ! 📍 À la MJC Jacques Prévert



De l'Œil
À l'image

WWW.DOALI.FR



f / Oeilimage

- Ateliers / Sorties à thèmes
- Analyses / Traitement des images
- Concours / Expositions
- Démonstrations / Conférences ...

Avec 70 m² de studio et du matériel adapté à chacun, venez partager des moments riches entre passionnés !

MENUISERIE PICARD

Menuiserie sur mesure
Bois, PVC, Alu

Portes, Fenêtres, Volets,
Escaliers, Meubles, Cuisines,
Dressing...

6 rue sous la ville
54370 Bathelemont

tél: 06 20 84 11 53
ou: 06 31 12 34 52
menuiseriepicardm@gmail.com



FERRY FERMETURE
www.ferryfermeture.com
ferryfermeture@gmail.com

Einville-au-jard

07.72.50.93.29

Porte d'entrée Volet roulant, battant
Fenêtre PVC, Alu Porte interieur
Porte de garage Coulissant



Entreprise
BAUER GABRIEL

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
POMPE À CHALEUR**

48 RUE KARQUEL, 54370 EINVILLE AU JARD



03.83.72.02.70 | GABRIEL.BAUER54370@GMAIL.COM

Chambre Syndicale de la Sophrologie

Marie - Cécile Crevisy
SOPHROLOGUE CERTIFIÉE RNCP

Consultations en cabinet et à domicile

marie-cecile-sophrologue.fr • 06. 85. 35. 27. 04.



BONHOMME S.A
www.bonhomme-jean.com

Clôtures - Portails - Abris de jardin - Garages
Sur mesure - Livraison - Pose

54370 PARROY
Tel: 03.83.71.30.91
Fax: 03.83.71.32.05

ste.bonhommejean@wanadoo.fr



PAYS du Sânon



Pour connaître le prix de nos annonces ou pour toutes questions sur la Gazette du Sânon, contactez Marie-Claire Huguenin

03 83 72 05 64 - contact@ccsanon.fr

• *La Gazette du Sânon* •

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SÂNON

7, place de la Fontaine - **54 370 EINVILLE-AU-JARD** • Tél : **03 83 72 05 64** - Fax : **03 83 72 06 33**

Site : www.ccsanon.fr • Mail : contact@ccsanon.fr •



/ [CCPaysSanon](https://www.facebook.com/CCPaysSanon)

Imprimé en 2850 exemplaires sur papier recyclé • **Imprimeur** : Imprimerie Regnière, labellisé Imprim' Vert
Coordination : Marie-Claire Huguenin • **Conception** : Aline Mathis - www.aline-mathis.com

